

CONSULTATION POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

PLACE DU MARCHÉ, ÉTÉ 2019

La Ville de Tarare souhaite accorder du 29 mai au 30 septembre 2019 une autorisation d'occupation du domaine public sur une emprise de 60 m² située place du Marché.

Cette occupation de type terrasse a pour vocation d'animer cet espace, en centre-ville, pendant la période estivale.

Contrainte : l'exploitant devra laisser la place libre de toute occupation le 27 juin 2019.

Redevance : 180 € TTC mensuels payables à terme échu

Les sociétés et commerces intéressés sont invités à envoyer une candidature motivée en mairie (2 place de l'Hôtel de ville 69170 Tarare ou mairie@ville-tarare.fr) précisant le type d'animations envisagées au plus tard le mercredi 22 mai 2019.

Le candidat devra fournir un justificatif d'inscription à une chambre consulaire et une attestation d'assurance valide.

Pour tout renseignement, contacter Philippe Triomphe, adjoint délégué aux ressources humaines, au cadre de vie, au commerce et à l'artisanat.

Tél : 04 74 05 49 29

Date limite de réception des offres : **Mercredi 22 mai 2019 à 12 h**

Affiché sur le panneau de la mairie le : 9.5.19
Certifié affiché,

Certifié retiré d'affichage le :

Bruno PEYLACHON
Maire de Tarare

